

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 249

Rubrik: La semaine dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La générosité de Fred Lip

Ma curiosité éveillée par deux articles parus dans *Domaine Public*, je me suis procuré le livre paru au *Seuil*, dans la collection *Combats*, consacré à l'affaire Lip...

Eh bien, je dois le dire : je me suis aperçu que tous les reproches qu'on fait au « capitalisme » et à l'exploitation capitaliste sont grandement exagérés !

Tenez, par exemple, la « sécurité de l'emploi » : les gauchistes en ont fait un de leurs chevaux de bataille...

Témoignage 1

Or voici le salarié Vidal, Bernard... D'accord, il est licencié (pour quelles raisons, je n'ai pas bien compris... il épouse la fille du patron, Muriel Lip, et semble avoir préféré chercher fortune ailleurs...). Mais il reçoit une indemnité de licenciement de Fr. 138 000 (cent trente-huit mille francs — français, il est vrai). Ça permet tout de même de se retourner, non ? D'autant plus que peu après, il reçoit encore une « indemnité de préavis » de 61 941 francs... Après quoi, il va s'inscrire au chômage, et l'on me dit que l'allocation qu'il a touchée tient compte du salaire qu'il touchait : 15 000 francs (quinze mille) par

mois. Et les gauchistes continuent de parler de l'exploitation des salariés !

Témoignage 2

Veut-on un autre exemple ? Le dénommé P. Maurice, salarié lui aussi, reçoit tout compris — indemnité de préavis et indemnité de départ, la somme de Fr. 178 674,64 (cent septante-huit mille six cent septante-quatre francs et soixante-quatre centimes — voilà qui pose un petit problème : il n'y a pas de centimes, en France, sauf erreur ; mais il faut ce qu'il faut, et l'on ose espérer que le chiffre aura été arrondi). Là encore, on ne peut décemment prétendre que la Maison Lip exploitait ses salariés.

Témoignage 3

Troisième exemple : M. Maurice Bokanovsky, ancien ministre, qui se trouvait sans doute dans une situation difficile... M. Bokanovsky se voit offrir une place de conseiller — à temps partiel — pour quatre mille francs par mois. Et comme ses fonctions ne l'obligent pas à résider à Besançon, mais qu'il continue d'habiter Paris, on peut croire qu'il a pu se débrouiller sans recourir à trop d'expédients...

Et caetera... L'exploitation des travailleurs par les patrons, il faut y aller voir de près, avant d'en tant parler !

J. C.

par ces rédacteurs en chef, ce qui laisse supposer que Charles La Roche a pris l'enquête très au sérieux, et le rédacteur en chef du *moniteur radical bernois* beaucoup moins. Un exemple : Question : quelle question poseriez-vous au shah d'Iran ?

Réponse de Charles La Roche : Le développement accéléré de votre puissance militaire n'implique-t-elle pas certains dangers en politique intérieure ? Dans tant de pays où aussi bien la féodalité réactionnaire que l'extrême-gauche n'étaient pas assez fortes pour réussir un coup d'Etat, la caste militaire a pu sans difficulté faire un putsch.

Réponse de Paul Schaffroth : Que pensez-vous de Farah Diba ?

Touchez pas à James !

— Ne touchez pas à Schwarzenbach. Pour avoir consacré une colonne à ce conseiller national zurichois, W.M. Diggelmann se fait apostropher par plusieurs lecteurs de « AZ » qui ne peuvent pas tolérer qu'on touche à leur idole.

— Dans « TW » (260), le conseiller national Fred Rubi, d'Adelboden, rappelle les problèmes des régions de montagne et plaide pour une aide leur permettant de se développer économiquement.

L'Eglise au Brésil

— Dans le magazine du « *Tages Anzeiger* », deux études à signaler : la première sur l'économie brésilienne (avec, à l'appui d'une démonstration visant à montrer combien les Brésiliens « profitent » différemment de l'expansion, un document explosif relatant les travaux de l'Eglise du Nord-Est brésilien) ; la seconde sur la télévision et les enfants.

— Dans le supplément hebdomadaire de la « *National Zeitung* » le troisième volet de l'enquête sur la presse européenne (consacré à l'empire d'Axel Springer), une revue des lettres reçues, en nombre impressionnant, par la rédaction, à propos des projets esquissés pour rendre la ville de Bâle à la bicyclette.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Un vote de méfiance en vue

Les adversaires de la centrale atomique de Gösgen envisagent de réunir les signatures nécessaires pour obtenir un vote de méfiance obligeant le Conseil d'Etat soleurois à se retirer. L'article 36 de la Constitution soleuroise prévoit une telle possibilité. C'est le cas aussi, comme le rappelle la « *Neue Zürcher Zeitung* » (516) des constitu-

tions d'Argovie, de Bâle-campagne, de Berne, de Lucerne, de Schaffhouse et de Thurgovie. Il ne semble pas y avoir de précédents, ces articles constitutionnels étant probablement ignorés de la majorité des électeurs et même des politiciens. — La revue féminine « *Elle* » (21) a interrogé pour sa rubrique « contrastes » Charles La Roche, rédacteur en chef de « *Blick* » et Paul Schaffroth, rédacteur en chef du « *Bund* ». Au vu d'un certain nombre de leurs réponses, on se tromperait facilement sur le style du journal dirigé